

Réunion mensuelle du 22 mai 2023

Présents : Jacques Beaumont, Elisabeth Blachère, Bruno Dalmais, Gérard Françon, Bob Moiroud, Gilles Thomas.

Excusés : Grégory Belous, Pascal Bœuf, Olivier Bossavy, Raymond Joumard, Kémal Mokrani, Bruno Viret-Lange.

1. Forum des associations des 2 et 9 septembre 2023

Nous sommes inscrits au forum des associations de Lyon 4^{ème} le samedi 2 septembre. Souhaitant participer au forum d'un autre arrondissement, nous décidé en séance de nous inscrire à celui du 1^{er} arrondissement qui aura lieu le samedi 9 septembre sur le site extérieur Génétly-Duplat. **C'est gratuit** contrairement au 4^{ème} arrondissement qui oblige à adhérer au Comité des Fêtes de la Croix-Rousse moyennant une cotisation de 25 €.

2. Rencontres avec les élus et les services

Nous avons demandé un rendez-vous à Céline de Laurens, 13^{ème} Adjointe de la Ville de Lyon en charge de la santé environnementale avec qui nous avons déjà travaillé dans le cadre du Contrat Local de Santé. Son assistante nous a indiqué une réponse favorable et l'entretien aura lieu le 6 juin à 9H00 avec Céline de Laurens et Guillaume Fauvel, le nouveau Directeur de la Santé de la Ville de Lyon. G. Thomas et G. Françon y participeront pour le compte de l'association.

Nous avons également demandé un rendez-vous à Bénédicte Pasiecznik, 2^{ème} adjointe du 7^{ème} arrondissement de Lyon. Elle ne nous a pas répondu.

Enfin, nous essayons de prendre contact avec Villeurbanne et Vaulx-en-Velin pour voir comment accéder aux instances de démocratie participative de ces villes aussi concernées que Lyon par la pollution atmosphérique. Jacques Beaumont relancera Hélène Geoffroy, Maire de Vaulx-en-Velin.

3. Demande d'interview émise par un journaliste pour l'émission Envoyé Spécial

Nous avons été contactés par Olivier Pinte, journaliste qui travaille pour la société 2P2L, sur une émission d'Envoyé Spécial consacrée aux ZFE que France 2 projette de diffuser en septembre 2023. Nous avons eu un long échange téléphonique avec ce journaliste qui semble déjà bien connaître le sujet et qui voulait savoir quelles étaient nos propositions et nos actions par rapport à la ZFE du Grand Lyon. Un point particulier qui l'intéresse concerne les manifestations anti-ZFE, les défilés avec banderoles et la couverture médiatique associée.

4. Réponses aux questions posées à Atmo Auvergne Rhône-Alpes sur l'évolution des PM10

En février dernier, nous avons interrogé Atmo Auvergne Rhône-Alpes sur les causes possibles de la remontée progressive des PM10 dans l'agglomération depuis 2018. Le constat n'étant pas spécifique à notre région, Atmo Au-RA travaille sur le sujet avec AirParif, l'ADEME et INERIS. Voici le point de situation que nous a communiqué l'Observatoire :

- A ce stade, nous n'avons pas pu établir de certitude quant à cette remontée. Hormis la piste des chaufferies bois de petites tailles, nous suspectons aussi une augmentation des particules secondaires, en lien avec des années particulièrement chaudes et sèches.
- Concernant le projet avec AirParif, nous sommes actuellement en cours de recherche d'une chaufferie sur la métropole de Lyon volontaire pour participer au projet de mesure commun.

Réunion mensuelle du 22 mai 2023

5. Réponses aux questions sur les nuisances (pollution et bruit) de l'aéroport de Bron

En réponse aux questions posées par B. Dalmais lors de notre réunion d'avril, nous avons collecté un certain nombre d'informations, en particulier l'existence d'une charte entre les utilisateurs, les riverains et les gestionnaires pour améliorer la situation en matière de bruit pour les riverains. La version publique est ici : <https://airdeslyonnais.fr/wp-content/uploads/2023/05/Aeroport-de-Bron-Charte-publique.pdf>

En creusant un peu la situation, on constate que la croissance de l'aviation d'affaires n'est pas seule en cause. Il y a de plus en plus d'hélicoptères (en principe pour les services de sécurité), des tours de piste d'entraînement et des baptêmes de l'air plus fréquents qui, eux, ne sont pas mentionnés dans la charte. C'est le bruit qui est la nuisance principale pour les riverains mais la pollution atmosphérique est aussi présente, en particulier avec le dioxyde d'azote et les particules fines car les moteurs de ces aéronefs ne sont pas équipés de filtres à particules. Le chapitre 5 de la charte donne des indications sur la **maîtrise des impacts environnementaux**. On y relève entre autres **l'engagement suivant** :

- Un inventaire des émissions de polluants atmosphériques sera réalisé par le gestionnaire en lien avec Atmo Auvergne Rhône-Alpes,
- Responsable de l'engagement : le gestionnaire,
- Temporalité de réalisation : 2023,
- Indicateur de réussite : présentation de l'inventaire en 2023.

A notre question sur les modalités de cet inventaire des polluants, notre correspondant chez Atmo Auvergne Rhône-Alpes nous a indiqué ceci : j'ai interrogé les équipes et nous n'avons a priori pas de contact direct avec l'aéroport de Lyon-Bron concernant un inventaire des émissions. Cependant, nous sommes en discussion avec Aéroports de Lyon (qui gère Lyon-Bron et Saint-Exupéry) pour un projet d'installation de micro-capteurs à concrétiser sur l'année 2023.

L'engagement de Lyon Aéroports qui figure dans la charte ne constitue donc à ce jour qu'une déclaration d'intention et nous suivrons de près les résultats des mesures spécifiques concernant l'aéroport de Bron mais aussi celui de Saint-Exupéry.

6. Assemblée générale d'Atmo Auvergne Rhône-Alpes

G. Françon représentera notre association lors de cette AG ordinaire annuelle qui se tiendra **le 1^{er} juin** au Château de Saint-Priest.

7. Prochaine réunion

Notre prochaine réunion mensuelle aura lieu le **lundi 26 juin 2023** en salle 4 de 19H00 à 21H00 à la Maison des Associations-Robert Luc, 28 rue Denfert-Rochereau, 69004 Lyon.

A noter que la Maison des Associations-Robert Luc sera fermée cet été du 18 juillet au 4 septembre. Nous ne tiendrons pas de réunion mensuelle en juillet ni en août mais rien n'empêche de se retrouver autour d'une table pendant cette période. Par ailleurs, nous avons envoyé notre dossier concernant la demande de créneaux dans la salle 4 de la MDA pour la période de septembre 2023 à juin 2024. Le service de la vie associative du 4^{ème} arrondissement en a accusé réception.